

**OFFRE COMMERCIALE
CONDITION PARTICULIERES**

ENERGIES DU SANTERRE est un fournisseur d'électricité et de Gaz reconnu. Nous sommes agréés par le ministère pour nos activités de fourniture.

1- Destinataire de l'offre

Nom ou Raison sociale	GIE LES CHENES VERTS		
N° SIRET	43471442400018		
Code APE	0124Z		
Adresse	Mas Saint Gens		
Code Postal	30800		
Ville	SAINT GILLES		
Interlocuteur	M. DUMONT Olivier		
Tél. Fixe	0466873082	Portable	
Mail	compta3@giechenesverts.fr		

2- Objet de l'offre

Energies du Santerre vous propose la conclusion d'un contrat unique de fourniture d'énergie électrique pour le Site mentionné au §3 ci-dessous.

Ce contrat regroupe :

- la fourniture de l'énergie électrique,
- l'acheminement de l'électricité,
- la prestation de responsable d'équilibre.

3- Site de consommation

Nom ou Raison sociale	GIE LES CHENES VERTS					
Adresse	1001 Chemin du Mas Saint Gens, Mas St gens					
Code Postal	30800					
Ville	SAINT GILLES					
Identifiant PDL ou RAE	50 014 327 054 505			GRD : ENEDIS		
Domaine de tension	BT>36 kVA			Tarif d'utilisation réseau : BT>36KVA CU		
Puissance de Tension		HPH : 168 kVA	HCH : 168 kVA	HPE : 168 kVA	HCE : 168 kVA	
Consommation estimée		HPH : 422 kWh	HCH : 210 kWh	HPE : 725 kWh	HCE : 360 kWh	soit 1717 kWh

4- Date d'effet et durée de la fourniture

Date de début de fourniture : 07/11/2021

Date de fin de fourniture : 31/12/2024

En cas d'acceptation de la présente Offre, le Contrat de fourniture d'énergie électrique sera conclu pour la durée mentionnée ci-dessus sous réserve des dispositions fixées à l'article des Conditions Générales (paragraphe 11).

GIE Les Chenes Verts

Mas Saint Gens

30800 SAINT GILLES

Tél 04 66 87 30 82 - Fax 04 66 87 18 82

SIRET 434 714 424 00018 - Code NAF 011 F

DUMONT

5- Prix et structure tarifaire

PRIX DE LA FOURNITURE ELECTRIQUE			
Offre 36 mois	Prix Heures Pointe	Prix Heures Pleines Hiver	Prix Heures Creuses Hiver
	NA	84,71 €/MWh	58,75 €/MWh
		Prix Heures Pleines Eté	Prix Heures Creuses Eté
		60,80 €/MWh	48,35 €/MWh

ABONNEMENT : 0 €/an

La saison Hiver comprend les mois de novembre à mars inclus.

La saison Eté comprend les mois d'avril à octobre inclus.

BT>36 kVA CU	PRIX DE L'ENERGIE ACHEMINEMENT (TURPE Variable)		
	Prix Heures Pointe	Prix Heures Pleines Hiver	Prix Heures Creuses Hiver
	NA	50,30 €/MWh	30,80 €/MWh
		Prix Heures Pleines Eté	Prix Heures Creuses Eté
		22,80 €/MWh	18,70 €/MWh
PRIX DE L'ENERGIE ACHEMINEMENT (TURPE Fixe)			
	Terme fixe	10,44 €/kVA	
	Composante annuelle de Gestion (CG)	183,60 €/an	
	Composante Annuelle de Comptage (CC)	438,00 €/an	

TAXE et CONTRIBUTION					
BT>36 kVA CU	TCFE	CTA	CSPE	Capac	CEE
	3,315 €/MWh	27,04% de (CG+CC)	22,50 €/MWh	6,00 €/MWh	0,00 €/MWh

estimation
(enchères 2021)

Prix de l'Acheminement

Le prix de l'Acheminement est facturé par le Distributeur au Fournisseur et est ensuite refacturé par le Fournisseur au Client. Il est précisé que le Fournisseur refacturera à l'euro, l'euro ce prix.

Les coûts d'utilisation des réseaux, sont établis sur la base des puissances souscrites et des options tarifaires définies par le Client.

Les puissances souscrites et les options tarifaires seront par défaut reprises à l'identique de celles souscrites avant prises d'effet du Contrat.

Toute modification des puissances souscrites ou de la Tarification d'utilisation des réseaux ainsi que toute modification des taxes, redevances, prélèvements ou contributions portant sur les coûts d'utilisation des réseaux seront répercutées, à l'euro, l'euro sur le prix facturé au Client.

6- Taxes et Contributions

CSPE : Le tarif de la CSPE est fixé à 22,5 €/MWh à compter du 1^{er} janvier 2016, en application de l'article L121-13 du code de l'Energie.

TCFE : Elles sont définies par chaque commune et chaque département. Elles dépendent de la puissance souscrite et d'un coefficient multiplicateur fixé et voté par les Conseils municipaux et départementaux. Le montant de ces taxes est fixé au profit des Elus. Elle est de 3,315 €/MWh.

CEE : Energies du Santerre n'est pas soumis au Certificat d'économies d'énergies et de précarité. Il n'y aura aucune facturation pour cette contribution.

CTA : Ce montant est égal à 27,04% de la partie fixe que l'on obtient par l'addition de la composante annuelle de Gestion (CG) et la composante annuelle de Comptage (CC).

TVA : 20% facturé sur le débit.

Coût de capacité annualisé pour 2021 : Les frais liés au mécanisme de Capacité (article L335-4 du Code de l'Energie) seront strictement refacturés au client.

GIE Les Chenes Verts
Mas Saint Gane
30800 SAINT GILLES

Tel. 04 66 87 30 82 - Fax 04 66 87 18 62

GRETA 24 712 024 00018 - Cote NAF 011 F

DUMONT

7- Services gratuits

Energies du Santerre met à votre disposition un espace sécurisé via GFI vous permettant d'accéder à vos factures et consommations. Vous avez la possibilité d'échanger avec notre service client via ce service. Au début de chaque mois, le client recevra par voie postale une facture.

Nous rappelons que notre service client est joignable au 03 22 73 31 82 (appel non-surtaxé) du lundi au vendredi.

Horaires téléphoniques :

Lundi : 8h30 à 12h / 13h30 à 17h
Mardi : 8h30 à 12h / 13h30 à 17h
Mercredi : 8h30 à 12h / 13h30 à 17h
Jeudi : 8h30 à 12h / 13h30 à 17h
Vendredi : 8h30 à 12h / 13h30 à 16h00

Par mail :

contact@energiedusanterre.fr

8- Facturation et modalités de règlements

Composition de la facture :

- une partie facturation sur la Fourniture, elle correspondra vos consommations électriques,
- une partie facturation sur l'acheminement, qui correspond au TURPE frais de l'utilisation du réseau,
- une partie facturation des taxes et contributions.

Le mode de paiement :

- par prélèvement à J+15 jours de la date d'émission de la facture.

Tout retard de paiement ouvrira droit, sans autres formalités, à l'application de pénalités calculées au taux d'intérêt légal multiplié par 3 appliquées au montant de la créance. En cas de non-paiement après la date limite d'exigibilité, nos services peuvent interrompre la fourniture après rappel écrit valant mise en demeure. Tout déplacement d'agent suivi ou non d'une interruption de fourniture, est facturé selon les barèmes en vigueur figurant au catalogue de prix des prestations du Gestionnaire de réseau disponible sur le site Internet du GRD.

9- Résiliation

Outre les dispositions de l'article « Résiliation » des Conditions Générales de Vente, le présent Contrat pourra être résilié sans indemnité de part et d'autre, dans les cas suivants :

- par l'une ou l'autre des Parties, à échéance du contrat, par lettre recommandée avec accusé de réception moyennant le respect d'un préavis minimum de quarante-cinq (45) jours calendaires avant la date anniversaire de la prise d'effet du contrat.
- Dans ce cas, la résiliation prendra effet à la date d'échéance du contrat.

En dehors des cas de résiliation expressément définis dans le présent contrat et par dérogation à l'article « Responsabilité » des Conditions Générales de Vente, toute résiliation du contrat par le client constitue une faute du Client, laquelle donnera lieu au paiement par le Client d'une pénalité forfaitaire destinée à couvrir le préjudice subi par Energies du Santerre au jour de la résiliation effective, lui-même étant défini comme le jour où Energies du Santerre a eu connaissance de la résiliation par le GRD.

Cette pénalité, en cas de résiliation anticipée du contrat sera calculée de la manière suivante : 15 x CAR (Consommation Annuelle de Référence en MWh) x Durée du contrat (en année restante), s'applique de plein droit sans mise en demeure préalable, nonobstant la possibilité pour Energies du Santerre de réclamer l'intégralité de son préjudice. Energies du Santerre se réserve le droit de compenser cette pénalité avec les sommes éventuellement restantes dues par Energies du Santerre au titre du Contrat.

10- Dépôt de Garantie bancaire

Aucun dépôt de garantie bancaire ne sera demandé.

11- Coordonnées et correspondances

Sans préjudice des dispositions des Conditions Générales, l'ensemble des correspondances, notifications et échanges d'information relatif au Contrat de fourniture électrique se fera aux adresses suivantes :

Fournisseur :

Energies du Santerre
32 Faubourg de Bretagne 80200 PERONNE
Tél. : 03 22 73 31 82
E-mail : contact@energiedusanterre.fr

Interlocuteur :

Mme VERDY
Tél : 03 22 73 31 82
Tél portable : 06 38 27 40 41
E-mail : commercial@energiedusanterre.fr

GIE Les Chenes Vents

Mas Saint Germe

30800 SAINT-GILLES

Tél. 04 66 87 30 82 - Fax 04 66 87 18 62

SIRET 424 714 424 00015 - Code NAF 011 F

DOMONT

12- Conditions de mise en œuvre de la fourniture

Le début de la fourniture est subordonné :

- à l'acceptation par le Client de la présente offre,
- à la transmission dans les délais par le client de l'ensemble des documents et informations nécessaires à l'exécution du contrat de fourniture d'énergie électrique.

Le client autorise Energies du Santerre à consulter pendant la durée du contrat et jusqu'à la dernière facturation, toutes les données nécessaires à la gestion du contrat (données techniques, historique des consommations, courbe de charge, ...) auprès du gestionnaire de réseau.

13- Date limite de l'Offre

Cette offre est valable jusqu'au :

27/01/2021 16h

L'Offre d'Energies du Santerre se compose des présentes et des Conditions Générales du Contrat de fourniture d'énergie électrique et leurs annexes, et notamment les synthèses des Dispositions Générales relatives à l'accès et à l'utilisation du RPD déclinées par Domaine de tension établie par le GRD. En cas de contradiction, les dispositions des présentes prévalent.

- => L'acceptation du Client vaut accord irrévocable sur le prix et les modalités de la fourniture d'énergie électrique telles que précisées dans les présentes et les Conditions Générales.
- => La signature par le Client de la présente Offre est engageante et vaut conclusion du Contrat de fourniture d'énergie électrique.
- => Les télécopies, courrier électronique ou lettre, ont la valeur juridique d'un écrit et sont recevables comme preuve des obligations du Fournisseur et du Client.
- => En conséquence, en cas d'acceptation de l'Offre par le Client, les présentes porteront Conditions Particulières du Contrat de fourniture d'énergie électrique.

Pour Energies du Santerre

Nom et Prénom : Mme VERDY Florence
Fonction : Directrice

Signature

14- Acceptation de l'Offre

Si vous acceptez la présente Offre, nous vous remercions de nous faire parvenir par courrier (32 Faubourg de Bretagne -- 80200 PERONNE) la présente offre datée, signée et précisant le cas échéant les options retenues et par mail à contact@energiesdusanterre.fr

Le signataire reconnaît avoir pris connaissance des Conditions Générales.

Pour GIE LES CHENES VERTS

A 1V Gilles le 26/01/2021
Société : GIE Les Chenes Verts
Nom : Dumont
Fonction : Olivier

Signature précédée de la mention « Bon pour accord »

Bon pour accord

GIE Les Chenes Verts

Mas Saint-Genès

30800 SAINT-GILLES

Tel. 04 66 87 30 82 - Fax 04 66 87 18 62

SIRET 434 714 434 94019 - Code NAF 011 F

DUMONT



N° de remise
0581100

International Bank Account Number (IBAN) FR76 1350 6100 0008 0633 5400 197 Bank Identification Code (SWIFT) AGRIFRPP835				Personne qui vous a remis le chèque, banque et lieu de paiement		N° de Chèque		Montant	
Code etab 13506				Code guichet 10000		N° de compte 08063354001		Clé RIB 97	
Nom et adresse du titulaire				Signature					
GROUPEMENT D'INTERET ECONOMIQUE LES CHENES VERTS 1001 CHEMIN DU MAS SAINT GENS 30800 ST GILLES									

procedure

Montant de la remise

[illegible]

AUTORISATION DE COMMUNICATION À UN TIERS DES DONNÉES DE MESURE D'UN OU PLUSIEURS SITES DE CONSOMMATION D'ELECTRICITE ET/OU GAZ

A. CLIENT (particulier) - Ne remplir que le cadre A ou B

M ☐ MME ☐

Nom* : _____ Prénom* : _____

Né le : ____/____/____ à : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Commune : _____

Num de tél : _____ Email : _____

B. CLIENT (professionnel ou autre) - Ne remplir que le cadre A ou B

Entreprise ☒ Collectivité Locale ☐ EPCI (syndicat de gestion....) ☐ Association, Copropriété ... ☐

Dénomination sociale* : GIE LES CHENES VERTS Nom commercial : _____

N° de SIRET* : 434 714 424 000 18 Activité (code NAF/APE) : _____

Adresse* : 1001 chemin du Dao St Gens

Code postal* : 30800 Commune* : SAINT-GILLES

Représenté par (signataire du présent document) :

M ☒ Mme ☐ Nom* : DURANT Prénom* : Olivier

Fonction : Administrateur

Num. de tél. : _____ Email : _____

N°PDL /RAE ou Adresse du site concerné : 50014327054505 Si plusieurs sites, fournir en annexe la liste des PDL / RAE

Le signataire du présent formulaire déclare être dûment habilité par le client pour la signature du présent document.

C. TIERS

Dénomination sociale : ENERGIES DU SANTERRE Forme juridique (SA, SARL, ...) : SASU

Nom commercial : ENERGIES DU SANTERRE SIRET : 811 072 974 000 17 Activité (code NAF) : 3514Z

Adresse : 32 Faubourg de Bretagne Code Postale : 80200 Commune : PERONNE

N° téléphone : 03.22.73.31.82 Email : contact@energiesdusanterre.fr

Identité du représentant d'Energies du Santerre* : Arnaud PIOLLE

Par la signature de ce document, le client autorise expressément le Tiers Energies du Santerre à demander et à recevoir communication auprès de ENEDIS SA ou GRDF SA des données cochées ci-dessous, sous réserve de disponibilité :

- ☒ L'historique des consommations, en kWh, du ou des sites (et puissances atteintes et dépassements de puissance) ;
- ☒ L'historique des relevés d'index quotidiens en kWh, et la puissance maximale quotidienne, en kVA ou kWh du ou des sites ;
- ☒ L'historique de courbe de charge du ou des sites¹ ;
- ☒ Les données techniques et contractuelles disponibles du ou des sites².

Usage des données : ETUDES COMMERCIALE Autre usage des données : _____

La présente autorisation ne peut être cédée. Elle est consentie pour une durée de 12 mois à compter de la date de signature (1 mois en l'absence de mention), cette autorisation reste valable pendant la durée du contrat de fourniture en cas de signature avec Energies du Santerre.

Le client accepte expressément que ses données personnelles soient conservées par Energies du Santerre à des fins de gestion et de traçabilité. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 Janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et d'opposition pour motifs légitimes sur l'ensemble des données le concernant qu'il peut exercer sur simple demande auprès

Fait à St Gilles
Le : 14-10-2020

Signature du client + cachet le cas échéant :

GIE Les Chenes Verts

Mas Saint Gens

30800 SAINT-GILLES

Tél 04 66 87 30 82 - Fax 04 66 87 18 62

SIRET 4 34 714 424 00018 - Code NAF 011 F

* Données obligatoire

¹ Ensemble de valeurs moyennes horodatées de la puissance active ou réactive injectée ou soutirée, sur des périodes d'intégration consécutives et de même durée.

² Caractéristiques du raccordement, du dispositif de comptage et informations relatives au contrat de fourniture connues d'Enedis ou GRDF (puissance souscrite, option tarifaire d'acheminement, etc.)

50 014 327 054 505

SGE
Factures

606 kWh
2 828 kWh

CAR moyenne
1 717 kWh

Pointe 0 kWh
HPH 422 kWh
HPE 210 kWh
HCE 725 kWh
HCH 360 kWh

SGE (via EDS)

50 014 327 054 505

Période	HPH	HCH	HPE	HCE	Pointe	Déclencheur	Statut
du 18/12/2020 au 18/01/2021	35	18	0	0	Réelle	Publication cy	Initiale
du 17/11/2020 au 18/12/2020	36	17	0	0	Réelle	Publication cy	Initiale
du 18/10/2020 au 17/11/2020	19	10	16	8	Réelle	Publication cy	Initiale
du 17/09/2020 au 18/10/2020	0	0	35	18	Réelle	Publication cy	Initiale
du 18/08/2020 au 17/09/2020	0	0	34	17	Réelle	Publication cy	Initiale
du 18/07/2020 au 18/08/2020	0	0	36	18	Réelle	Publication cy	Initiale
du 17/06/2020 au 18/07/2020	0	0	34	17	Réelle	Publication cy	Initiale
du 18/05/2020 au 17/06/2020	0	0	37	18	Réelle	Publication cy	Initiale
du 17/04/2020 au 18/05/2020	0	0	42	20	Réelle	Publication cy	Initiale
du 18/03/2020 au 17/04/2020	19	9	22	11	Réelle	Publication cy	Initiale
du 17/02/2020 au 18/03/2020	40	20	0	0	Réelle	Publication cy	Initiale
du 18/01/2020 au 17/02/2020							

Pointe 0 kWh 0%

HPH 149 kWh 25%

HCH 74 kWh 12%

HPE 256 kWh 42%

HCE 127 kWh 21%

Estimation CAR (SGE) : 606 kWh

Données de comptage

Identifiant de comptage : 031236105640 Type de compteur : PME-PMI

Acheminement : Tarif BT sup 36kVA Courte Utilisation

Puissance souscrite actuelle (kW ou kVA) : 168

Puissance(s) s

Opérateur Heur

Opérateur Heur

Opérateur Heur

Index (relevés / estimés)	index de début	index de fin
Heures Pleines Hiver	28127 le 17/04/2020	28127 le 17/05/2020
Heures Creuses Hiver	2158 le 17/04/2020	2158 le 17/05/2020
Heures Pleines Été	29581 le 17/04/2020	29623 le 17/05/2020
Heures Creuses Été	3172 le 17/04/2020	3192 le 17/05/2020

Puissances att

du 17/04/2020 a

du 17/04/2020 a

du 17/04/2020 a

149 kWh 74 kWh 256 kWh 127 kWh 0 kWh 606 kWh

Initiale

Factures

LES CHENES VERTS

Détail de votre facture du 19/05/2020 n° 10111493673

Données contrat

Contrat élec. Reconductible

Réf. de votre contrat 1-1U78CNW

Prix non réglementés

Souscrit depuis le 10/11/2015

Venant à échéance le 07/11/2020

Données Point de Livraison

1001 CHEMIN DU MAS SAINT GENS MAS ST GENS 30800 ST GILLES

Réf Acheminement Electricité : 50014327054505

2 / 4



Document à conserver 10 ans

Pointe 0 kWh 0%

HPH 695 kWh 25%

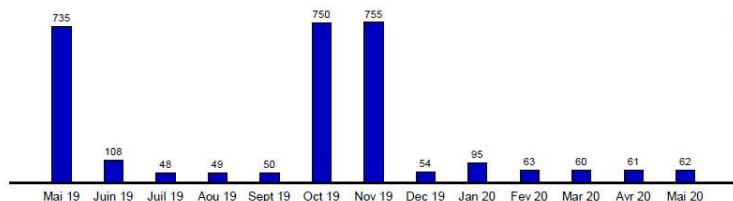
HCH 345 kWh 12%

HPE 1 195 kWh 42%

HCE 593 kWh 21%

Estimation CAR (SGE) : 2 828 kWh

Evolution de la consommation facturée en kWh

Volume de kWh
(année en cours)

Relevé

hors taxes et impôts. Ils seront majorés de plein droit du montant des taxes, , tel que supporté par EDF au titre du Contrat.

2015.

40,833

5,834

4,319

4,474

3,113

ont constitués :

euros/mois,

pliqués à la consommation d'électricité en centimes d'euros par kWh.

735 kWh

108 kWh

48 kWh

49 kWh

50 kWh

750 kWh

755 kWh

54 kWh

95 kWh

63 kWh

60 kWh

61 kWh

2 828 kWh

MANDAT de Prélèvement SEPA

Reference Unique du Mandat Version 1

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez Energies du Santerre à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de Energies du Santerre.
Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée
- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,
- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Client Payeur N°

Votre Nom : GIE LES CHENES VERTS (b) 1
Nom du débiteur
Votre adresse : 1001 chemin du das st gilles (c) 2
Numéro et nom de la rue
30800 st gilles (c) 2
Code postal Ville
FRANCE (c) 2
Pays
Les coordonnées de votre compte : FR76 1350 6100 0008 0633 5600 197 (d) 2
Numéro d'identification international du compte bancaire - IBAN (International Bank Account Number)
AGRIFRPP835
Code international d'identification de votre banque - BIC (Bank Identifier code)
Nom du créancier : Energies du Santerre (f) 1
Nom du créancier
I.C.S. : FR1880B528 (g) 2
Identifiant Créancier SEPA
32 FAUBOURG DE BRETAGNE (h) 2
Numéro et nom de la rue
80200 PERONNE (h) 2
Code postal Ville
FRANCE (h) 2
Pays
Type de paiement : Paiement récurrent/répétitif ☐ Mensualisation ☐ Prélèvement à la facture ☒ (Cochez votre choix)
Signé à : st gilles (j) 2
Lieu
Signature(s) : 26 01 2021 (k) 2
Date
Veuillez signer ici

GIE Les Chenes Verts
Mas Saint Gens
30800 SAINT GILLES

Tel. 04 66 87 30 82 - Fax 04 66 87 18 62

Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Informations relatives au contrat entre le créancier et le débiteur - fournies seulement à titre indicatif.

Code identifiant du débiteur : Indiquer ici tout code que vous souhaitez voir restitué par votre banque (l) 2
Tiers débiteur pour le compte duquel le paiement est effectué (si différent du débiteur lui-même) : Nom du tiers débiteur - si votre paiement concerne un accord passé entre Energies du Santerre et un tiers (par exemple, vous payez la facture d'une autre personne), veuillez indiquer ici son nom. Si vous payez pour votre propre compte, ne pas remplir (m) 1
Code identifiant du tiers débiteur (n) 2
Nom du tiers créancier - le créancier doit compléter cette section s'il remet des prélèvements pour le compte d'un tiers (o) 1
Code identifiant du tiers créancier (p) 2
Contrat concerné : Numéro d'identification du contrat (q) 2
Description du contrat (r) 2

A retourner à :
Energies du Santerre
32 FAUBOURG DE BRETAGNE
80200 PERONNE

Zone réservée à l'usage exclusif du créancier

1 - La longueur maximum pour un nom est de 70 caractères
2 - Cette ligne a une longueur maximum de 35 caractères

A NOUS RETOURNER ACCOMPAGNE D'UN RIB

DOMO NT